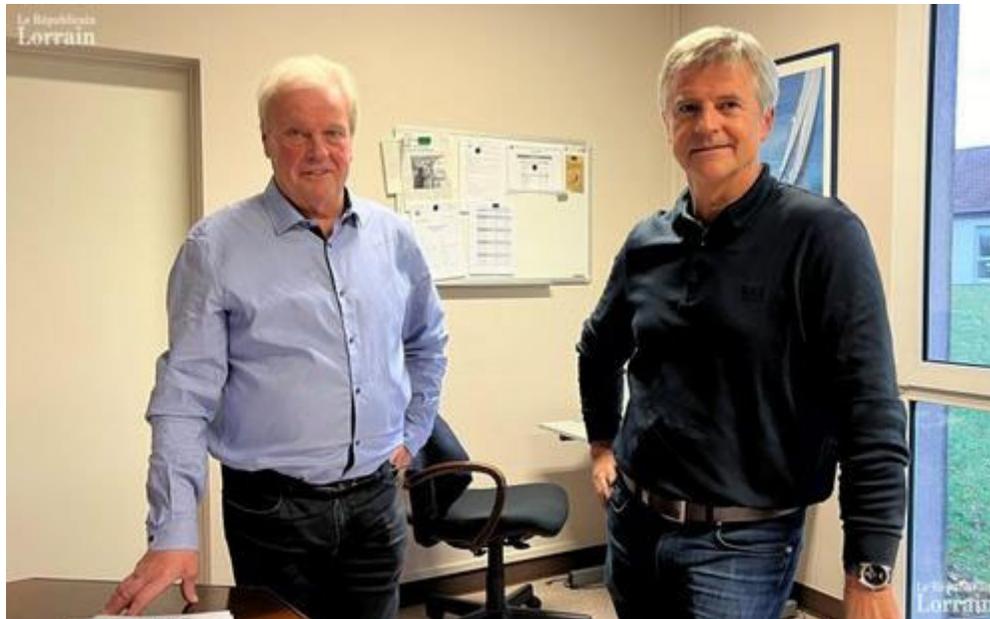


Sarreguemines

SARREGUEMINES

Club psychothérapique : « Un soutien pour améliorer la qualité des soins »

Aurélie Klein



Camille Wirig, le président du club psychothérapique, et le Dr Frédéric Triebisch, psychiatre, chef de pôle. Photo Aurélie Klein

Le club psychothérapique du centre hospitalier spécialisé a été créé en 1960. Il est un soutien de taille pour améliorer la prise en charge des patients et financer des projets de l'établissement. Le point avec Camille Wirig et le Dr Frédéric Triebisch.

La rénovation de la cafétéria (200 000 €), [l'aménagement d'appartements associatifs \(120 000 €\)](#) et prochainement la construction d'un gymnase (360 000 €) pour les unités pour malades difficiles. Le club psychothérapique est partie prenante des projets du centre hospitalier spécialisé de Sarreguemines, « quand ils sont en lien direct avec les patients », souligne Camille Wirig, président. Il est un soutien de taille depuis sa création en 1960, suite à l'émergence de la psychiatrie institutionnelle. « Un courant, qui avait pour but de faire participer les patients à la vie de l'hôpital, en travaillant, et de favoriser la vie de groupe. À l'origine, la ferme du CHS [servait déjà de thérapie sociale](#). » Le club avait pour mission de gratifier les patients qui effectuaient des tâches en leur versant un pécule, « pour ne pas mélanger les deniers publics et privés ».

À Sarreguemines, la création du club a été motivée par les unités pour malades difficiles (UMD). Elle a permis [le développement des activités d'ergothérapie](#), « avec la possibilité de vendre ce que les patients produisaient », retrace le [D^r Frédéric Triebisch, médecin psychiatre, chef de pôle au CHS](#).

Dans les années 2000, la Cour des comptes s'est penchée sur le fonctionnement de ces clubs en France et a conclu que leur gestion échappait aux directeurs, « qu'ils concurrençaient les entreprises extérieures ». Suite à ce contrôle, de nombreuses associations ont jeté l'éponge et été dissoutes. « Sauf dans quelques établissements qui reconnaissent leur intérêt », comme le CHS de Sarreguemines. « Le directeur de l'époque, [Bernard Schmitt, avait toujours un coup d'avance](#) », se remémore Camille Wirig. Pour fixer un cadre, une convention est signée avec le club psychothérapique, « qui chaque année s'engageait à verser une somme pour la participation du personnel [à travers des réalisations concrètes](#) », poursuit le Dr Triebisch.

Le club psychothérapique intervient en intra-hospitalier. [Il gère la cafétéria, « un poste central de recettes](#) et un lieu de rencontre pour les patients, les familles et les agents », ainsi qu'une laverie de cinq machines. Encadrés par du personnel, des patients traitent le linge des UMD, des Myosotis et des pavillons de secteur. À ces rentrées d'argent, s'ajoute la vente de produits fabriqués en UMD.

En contrepartie, le club, géré par Myriam Freyermuth, cadre supérieure de santé, finance des projets ciblés et l'achat de matières premières pour les ateliers d'ergothérapie, d'outillage ou encore un four à céramique, sans être soumis à la lourdeur administrative des hôpitaux. « Il soutient la qualité des soins et la prise en charge », participe à l'animation de l'établissement [avec le marché de Noël](#) , la fête de la Musique et les représentations théâtrales, « qui permettent aux patients d'avoir une vie quasi identique, d'ouvrir l'horizon et de déstigmatiser la maladie mentale », conclut Camille Wirig.

Sarreguemines

Rehab, « un pendant » du club psychothérapique



Le club psychothérapique a impulsé le mouvement avec les ateliers d'ergothérapie en intra-hospitalier. L'association Rehab (Retrouver le goût d'entreprendre, un habitat, une autonomie et

un bien-être) a pris le relais en extra-hospitalier. « Elle est son pendant », souligne Camille Wirig. Tous deux œuvrent à la réadaptation psychosociale et sont complémentaires. Lorsque le club psychothérapique a financé la rénovation de la cafétéria, des patients pris en charge par Rehab ont participé aux travaux... « Une action de réhabilitation » en vue de maintenir leur autonomie.

Dans ce même état d'esprit, le club gère aussi des logements. En plus d'avoir financé les appartements associatifs, il se porte garant pour la quinzaine d'appartements protégés, en signant un bail avec les propriétaires privés et en finançant les remises en état nécessaires, « une caution qui rassure. Il est un vecteur pour faciliter la prise en charge », conclut le D^r Triebisch.